

GUIDE DE DEMANDE DE SUBVENTION

01.

ELIGIBILITE

Formulaire " **Mon projet est-il éligible aux aides financières ?**" à compléter par le pétitionnaire et à adresser à aidesfinancieres@eaureunion.fr.

Selon appréciation de la réponse, **FORMULER UNE DEMANDE DE SUBVENTION.**

02.

INSTRUCTION

« **Dossier de demande de subvention** » à compléter par le pétitionnaire et à transmettre à aidesfinancieres@eaureunion.fr.

Accusé de réception par l'Office et demande éventuelle de pièces complémentaires au pétitionnaire.

Transmission, dans les **12 mois***, par le pétitionnaire des pièces complémentaires ;

**A défaut, le dossier est clôturé.*

03.

AGREMENT

Avis de la commission des aides financières de l'Office;

Décision du conseil d'administration de l'Office.

Notification de l'agrément de la subvention au pétitionnaire.

04.

CONVENTIONNEMENT

Transmission, dans **les 6 mois***, par le pétitionnaire du plan de financement définitif et de l'ordre de service, ou équivalent, de démarrage de l'opération.

** délai cumulé maximal de 12 mois sur demande motivée du pétitionnaire; à défaut, l'agrément est caduc et le dossier est clôturé.*

Transmission **du projet de convention** par l'Office au pétitionnaire;

Retour de **la convention signée** par le pétitionnaire, **dans les 3 mois**;

A défaut, l'agrément est caduc et le dossier est clôturé.

05.

PAIEMENT

Versement d'un **1er acompte**

Versement des acomptes sur présentation des justificatifs des dépenses (factures...).

Versement du solde sur présentation d'un récapitulatif et des justificatifs des dépenses (bilan, état certifié...).